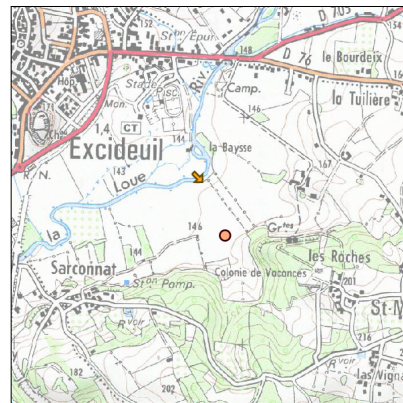
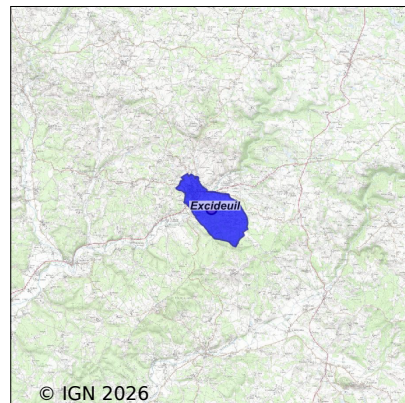


Système d'assainissement 2024

EXCIDEUIL (BOURG 2)

Réseau de type Mixte



Station : EXCIDEUIL (BOURG 2)

Code Sandre	0524164V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE-LOUE- AUVEZERE EN
Nom de l'exploitant	SOCIETE DE GERANCE DE DISTRIBUTION D'EAU
Date de mise en service	avril 2014
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk et Pt bio)
Capacité	1 500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	90 Kg/j
Charge nominale DCO	180 Kg/j
Charge nominale MES	75 Kg/j
Débit nominal temps sec	250 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	548 045, 6 471 952 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Loue

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Excideuil depuis 1964

Raccordements des établissements industriels

CENTRE HOSPITALIER D'EXCIDEUIL depuis 1995

Observations SDDE

Système de collecte

Les volumes moyens journaliers collectés sont corrélés à la pluviométrie de par le caractère en partie unitaire du réseau d'assainissement. Également, les volumes moyens journaliers les plus importants sont observés sur les mois de novembre et décembre, en condition de forte pluviométrie. Une collecte des eaux de nappe reste également vraisemblable.

L'électrovanne a correctement fonctionné en 2024.

Les débits déversés au niveau du trop-plein du bassin de stockage sont comptabilisés et enregistrés au sein de la société fermière, en attendant d'être capitalisables par les plateformes officielles.

Un diagnostic d'ensemble du système de traitement des eaux usées a été lancé en 2023 dont notamment la phase 2 (phase de mesure) qui a débuté en octobre. Ce diagnostic a été lancé dans le cadre d'une réflexion de diminution des volumes déversés par les différents déversoirs de stockage et trop-plein de poste mais aussi afin de déterminer la source des différentes entrées d'eaux claires parasites sur le réseau de collecte.

Un programme d'hydrocurage est réalisé chaque année, en plus des hydrocurages ponctuels suite à des bouchages. 1 615 ml de réseau ont été hydrocurés ainsi que les postes et le bassin de stockage. 1 315 ml d'ITV ont également été réalisés.

Des reprises et des créations ont été réalisées sur des boîtes de branchement de particuliers.

Station d'épuration

Les mesures d'auto-surveillance réglementaires réalisées en mars et septembre par le délégataire ont fait état de bonnes performances épuratoires du système de traitement sur l'ensemble des paramètres. Les rendements épuratoires mesurés lors de l'auto-surveillance de mai ne respectent pas les exigences sur les paramètres MES et DCO. Cependant, l'arrêté demande de respecter une limite en concentration OU un rendement minimal. Les concentrations étant respectées, il n'y a pas de non-conformité.

Le débit nominal de la station a été dépassé à 101 reprises en 2024. Le volume journalier le plus important a été relevé le 09 décembre avec 958 m³/j, soit un taux de charge de 160%, pour une pluviométrie de 4 mm le 07 décembre, 14 mm le 08 décembre et 1 mm le 09 décembre.

Le débit moyen journalier sur l'année est de 435 m³/j soit un taux de charge moyen annuel de 73%.

La CBPO (calculée sur la DBO₅) pour l'année 2024 est de 538 EH pour une capacité nominale de la station de 1 500 EH.

Des déversements ont été mesurés au niveau du point A2, signe de la collecte d'une grosse quantité d'eaux claires parasites. Historiquement, peu de surverse ont lieu par ce point car l'essentiel des déversements se font par débordement du poste de relevage (HLM). Les déversements par ce point restent toutefois de faible débit car seuls 1 014 m³ ont été déversés pour 110 jours de déversements.

Une sonde rédox a été réinstallée sur le bassin de déaération a été remplacée en début d'année, permettant de retrouver un assainissement de laération plus optimal.

L'affichage du débitmètre électromagnétique de la recirculation a été remplacé au cours de l'année car celui d'origine était hors service.

La station a fonctionné correctement malgré la collecte de nombreuses eaux claires parasites. Seuls quelques désagréments suite aux surcharges hydrauliques tels que la présence de graisses en surface des ouvrages, ont été observés au cours de l'année.

Sous produits

17.3 SOUS-PRODUITS ISSUS DE L'ASSAINISSEMENT

La quantite de refus de degraillage na pas encore ete transmise lors de la redaction de ce rapport.

17.4 BOUES

17.4.1 Evaluation de la production de boues

L'estimation de la production de boues theorique annuelle est calculee a partir des bilans pollution realises en 2024 et de cinq modeles mathematiques. Les bilans non representatifs ne sont pas pris en compte (tres forte dilution par des eaux claires parasites par exemple). Les valeurs extremes issues des calculs sont ecartees afin de proposer une estimation representative de la production de boues.

Production de boues theorique (kg de MS) : 11 500 et 12 700

Production de boues reelle (kg de MS) : 30 041

Ecart (%) : 41 a 45

Ecart (%) = (Prod reelle - Prod theorique) / Prod theorique

Aucuns des lits de sechage plantes de roseaux nont ete cure en 2024.

17.4.2 Impact de la production de boues sur la redevance Agence de l'Eau

Pour les stations comprises entre 200 et 2000 equivalents-habitants, la production de boues est prise en compte pour le calcul du coefficient de modulation de la redevance Agence de l'Eau, dans la rubrique « performance du systeme d'assainissement ».

La production de boues reelle serait comparee a une valeur theorique edictee par arrete ministeriel, a partir seulement des bilans d'autosurveillance disponibles sur l'annee. Ce calcul impacterait la redevance de l'annee n+2.

Production de boues theorique retenue pour le calcul de la redevance Agence de l'Eau

(kg de MS) : 13 834

Production de boues reelle (kg de MS) : 30 041

Ecart (%) : 217

Comparaison (%) : $100 * \text{Prod reelle} / \text{Prod theorique}$

L'ecart entre la production reelle de boues et le calcul theorique de l'Agence de l'Eau determinerait un des coefficients de modulation pris en compte dans le calcul de la redevance :

Comparaison de la production de boues theorique avec la production reelle : Abattement du montant de la redevance

- Superieur ou egal a 75 % - 10 % ?
- Inferieur a 75 % et superieur ou egal a 50 % - 5 %
- Inferieur a 50 % 0 %

Cette evaluation n'est qu'indicative, sur la base des informations connues a date ou ce calcul a ete realise. Ce coefficient de modulation sera determine par l'Agence de l'Eau suivant les termes de la reglementation en vigueur.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0524164V001 EXCIDEUIL

Année d'activité 2024 - Possibilité de déversement par temps de pluie

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	440 m3/j	174 %			470 m3/j	
DBO5	40 Kg/j	44 %	94 mg/l	96 %	1,4 Kg/j	3 mg/l
DCO	123 Kg/j	68 %	290 mg/l	88 %	14,2 Kg/j	30 mg/l
MES	54 Kg/j		127 mg/l	96 %	2,1 Kg/j	4,3 mg/l
NGL	12,8 Kg/j		30,1 mg/l	91 %	1,2 Kg/j	2,5 mg/l
NTK	12,5 Kg/j		29,5 mg/l	95 %	0,7 Kg/j	1,4 mg/l
PT	1,5 Kg/j		3,5 mg/l	38 %	0,9 Kg/j	2 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0524164V002>